



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Union
syndicale
Solidaires

Col du Montgenèvre, le 22 mars 2021

Communiqué de presse

Nous sommes tout-es des maraudeuses-eurs Solidarité avec les exilé-e-s

Ce samedi 20 mars, la Confédération paysanne et l'union syndicale Solidaires ont mené une maraude et organisé une manifestation en solidarité avec les exilé-e-s au col du Montgenèvre dans les Hautes-Alpes, point de passage de migrant-e-s à la frontière franco-italienne.

Dans la nuit du 20 au 21 mars, deux maraudeurs ont été mis en garde à vue (un militant de la confédération paysanne et un adhérent de Tous Migrants05) pour avoir aidé des exilé-e-s. La police leur reproche, comme elle le fait souvent, le franchissement de la frontière.

Nous n'acceptons pas la criminalisation des actes de solidarité et nous exigeons du ministère de l'Intérieur qu'il relâche nos camarades.

La Confédération paysanne et l'union syndicale Solidaires dénoncent la criminalisation de plus en plus importante des actions syndicales. La solidarité n'est pas un délit comme l'a rappelé la cour de cassation le 14 octobre 2020.

Dans ce monde capitaliste qui exploite les ressources à outrance, pollue la terre, les eaux, l'air, dépossède les travailleuses et les travailleurs des richesses produites par elles et eux, favorise les guerres... l'exil est souvent la seule solution. Depuis des années, nous dénonçons et combattons cette société capitaliste et les politiques néolibérales menées et continuerons à le faire en étant aux plus près des salarié-e-s, des paysan-ne-s, des privé-e-s d'emplois, des plus fragilisés-e-s par cette société.

Les liens entre le monde agricole et les problématiques des migrations internationales sont aussi très nombreux :

Nombre d'exilé-e-s sont issu-e-s du monde rural et ont été contraint-e-s à quitter leur pays pour des raisons économiques et écologiques. nous dénonçons les accords de libre-échange, les mouvements massifs d'accaparement des terres, les politiques exportatrices qui ont un impact destructeur sur les paysanneries des pays du Sud.

Les migrations internationales sont les conséquences d'un modèle économique dévastateur, à commencer par le modèle agro-industriel mondialisé et les politiques publiques économiques et agricoles des pays occidentaux.



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Union
syndicale
Solidaires

Les conditions de travail des migrant-e-s saisonnier-e-s en agriculture sont souvent indignes et nous ne pouvons pas fermer les yeux sur ces problématiques.

Nos luttes paysannes et syndicales d'ici rejoignent donc les mouvements de solidarité car cela s'inscrit dans notre engagement pour un modèle économique et agricole social et solidaire.

La maraude de ce 20 mars a bien été organisée pour dénoncer ce système, montrer les violences infligées aux hommes, femmes et enfants jeté-es sur les routes semées de postes frontières, de racisme, de violences policières. Cette politique s'aggrave encore avec des textes liberticides dont la loi sécurité globale, et les décrets de fichage que nous combattons depuis plusieurs semaines. Alors que les capitaux devraient être contrôlés, tracés, les frontières se trouvent être de vraies passoires pour ceux-ci, et de véritables obstacles pour les personnes.

Pour une société respectueuse de tout-e-s, la liberté de circulation, la liberté d'installation et la régularisation sans condition de tout-e-s les migrant-e-s sont impératives. Dans ce contexte de répression la Confédération paysanne et l'union syndicale Solidaires réaffirment leur engagement auprès de toutes celles et ceux qui luttent pour la dignité humaine et aident les populations démunies.

Dans cette pandémie sanitaire, plutôt que de nous diviser entre peuples du monde entier, nous nous devons de prendre position et d'agir et appelons :

- **les paysan.ne.s, les travailleurs-euses, les habitant-es à participer aux maraudes organisées sur leur territoire, à héberger les populations en difficulté, à approvisionner en produits alimentaires de qualité les zones d'accueil**
- **à apporter tous les soutiens possibles aux deux maraudeurs solidaires.**
- **à multiplier les initiatives en solidarité avec tou-te-s celles et ceux qui subissent ce système d'oppression à l'échelle internationale.**

Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09
- Olivier Bel, Confédération paysanne Hautes-Alpes : 06 30 88 79 56
- Emilie Loison, Commission Migrants saisonniers : 06 43 81 50 82
- Cybèle David, Secrétaire Nationale de l'union syndicale Solidaires : 06 19 36 72 58
- Joel Brochier, Secrétaire départemental Solidaires05 : 06 17 96 46 31